
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 6 octobre 2014 à 19 h 15
4750, avenue Henri-Julien**

PRÉSENCES :

Monsieur le maire Luc Ferrandez, maire d'arrondissement
Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Ryan, conseiller de la ville
Madame la conseillère Christine Gosselin, maire suppléant
Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Louise Mainville, conseillère de la ville
Madame la conseillère Marianne Giguère, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Isabelle Cadrin, directrice d'arrondissement
Me Claude Groulx, secrétaire d'arrondissement
Monsieur Stéphane Cloutier, directeur des Services administratifs/des Relations
avec les citoyens/des Communications et du Greffe
Monsieur Guy Ouellet, directeur du Développement du territoire
Monsieur Gilbert Bédard, directeur des Travaux publics
Madame Louise-Hélène Lefebvre, directrice de la Culture/des Sports/des
Loisirs/des Parcs et du Développement social

10.01 - Ouverture de la séance.

Le secrétaire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 15.

CA14 25 0373

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 et portant sur le budget.

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Christine Gosselin

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 et portant sur le budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10.03 - Période de questions et requêtes du public.

Des questions sont posées et des interventions sont faites, portant exclusivement sur le budget 2015 de l'arrondissement, par diverses personnes du public.

10.04 - Période de questions des membres du conseil.

Aucune question n'est posée par les élus.

CA14 25 0374

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2015.

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Christine Gosselin

et résolu :

D'adopter des prévisions de dépenses de 62 904 100 \$ pour l'exercice financier 2015 qui seront financées de la façon suivante :

- Transferts de la Ville centre	48 368 300 \$
- Espace fiscal cédé	7 910 000 \$
- Croissance immobilière 2014-2015	90 200 \$
- Revenus de sources locales	6 535 600 \$

De transmettre les prévisions budgétaires, conformément à l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4), au comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1140311003

CA14 25 0375

Levée de la séance.

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Christine Gosselin

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 6 octobre 2014 et portant sur le budget. Il est 20 h 42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

le maire Luc Ferrandez
maire d'arrondissement

Me Claude Groulx
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 novembre 2014.